

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

23 octobre 2020

---

**PROROGATION DE L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE - (N° 3472)**

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 73

présenté par  
M. Hetzel et M. Marleix

-----

**ARTICLE 3**

Compléter cet article par les deux alinéas suivants :

« 7° Le même IX est complété par un alinéa ainsi rédigé :

« L'application Tous Anti-Covid donne lieu à un rapport hebdomadaire dans un format ouvert faisant état du nombre d'inscriptions et de désinscriptions ainsi que des principaux résultats ». »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Etant donné l'échec de la première application, le Parlement doit être informé de façon hebdomadaire de la mise en place et des résultats de Tous Anti-Covid.